

ÉNERGIE SAGUENAY

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION DE GAZ NATUREL À SAGUENAY

Deuxième partie de l'audience publique du BAPE

Commentaire

présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

par

10 octobre 2020

Au président, M. Denis Bergeron
Au commissaire, M. Laurent Pilotto

Bonjour, je tiens à mentionner mon opposition au projet de construction d'une usine de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay.

Originaire de la région, je suis parfaitement consciente du niveau de sensibilité du dossier et des mésententes que cette question épineuse peut soulever au sein des familles et des communautés. Mes parents et de nombreux membres de ma famille résident au Saguenay et certains d'entre eux pourraient certainement bénéficier des avantages économiques que le projet GNL pourrait apporter. Toutefois, à mes yeux, ces maigres bénéfices économiques ne font pas le poids face aux inconvénients associés au projet : augmentation du trafic maritime sur le fjord et dans l'estuaire, nuisance au tourisme, risques d'explosions, etc. Mais surtout, l'aboutissement d'un tel projet représenterait un net recul du point de vue de la lutte aux changements climatiques.

Bien que non considéré lors de cette présente audience, le transport par gazoduc depuis l'Alberta présente également des risques de bris et des impacts environnementaux considérables.

Les conséquences du projet GNL sur le bilan carbone du Québec et du Canada sont énormes. Il m'apparaît inacceptable de miner les efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour, hypothétiquement, remplacer l'utilisation du charbon par du gaz naturel liquéfié dans d'autres régions du monde. En effet, rien ne prouve pour l'instant que ce serait le cas.

Cette idée de transition énergétique est dépassée face à la gravité de la crise climatique que nous vivons. Je pense qu'un projet comme celui de GNL Saguenay aurait pu être une bonne idée il y a trente ans, alors qu'il était encore possible de renverser la tendance d'augmentation des GES. Peut-être qu'à ce moment, le gaz naturel liquéfié aurait pu présenter une option de remplacement intéressante pour le charbon ou le pétrole, alors que le solaire et l'éolien étaient peu développés, mais ce n'est certes plus le cas aujourd'hui.

Le gaz naturel liquéfié est une énergie fossile et il doit être considéré comme tel. Mener ce projet à terme, ce serait se tourner vers les technologies du passé, et non celles de l'avenir.

Merci,

Sarah Tremblay-Bourgeois